



PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU

N° 02/06/17

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général
sur la gestion de l'année 2016**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2016.

1 ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

Conseil général

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2016, soit les lundis 13 juin, 31 octobre et 28 novembre 2016 à 20h15.

Au 1er janvier 2016, le Conseil général comptait 61 conseillers, dont 38 hommes et 23 femmes.

Le 21 mars 2016, ce sont 57 conseillers dont 35 hommes et 22 femmes qui ont été assermentés lors de la séance d'installation des autorités communales pour la législature 2016-2021 qui a débuté le 1^{er} juillet 2016.

Nominations réglementaires jusqu'au 30 juin 2016

Bureau du Conseil

Président	M. Philippe Stalder
Vice-Présidente	Mme Katia Barberis
Secrétaire	M. Aurèle Etchegaray
Scrutatrices Suppléants	Mmes Sylvie Nussbaum et Natalie Gygax MM. Tristan Perey et Xavier Piguet

Commissions permanentes

Commission des finances et de gestion et suppléants	MM. Raymond Bressoud, Michel Perey, David Moginier, Michel Guignard, Mme Béatrice Glinz, MM. Bernard Morand et Dominique Quévit
Commission de recours en matière d'impôt	MM. Bernard Morand, Jean-Jacques Blaser et Mme Béatrice Glinz

Délégués des associations intercommunales

ASIME (Association Scolaire
Intercommunale Morges et Environs)

Mme Françoise Perret-Jeanneret
Suppléante : Mme Jacqueline Thirion Zbinden

AVM (Alimentation en eau potable
du Vallon de la Morges)

MM. Jean-Marie Zumstein,
Jean-Jacques Blaser et André Bonnefoy

ERM (Epuración des eaux usées
de la Région Morgienne)

M. Edmond Piguet
Suppléant : M. Pierre Mastrangelo

Nominations réglementaires dès le 1^{er} juillet 2016

Bureau du Conseil

Président

M. Philippe Stalder

Vice-Présidente

Mme Katia Barberis

Secrétaire

M. Aurèle Etchegaray

Scrutateurs

Mme Kathrin Maquelin et M. Tristan Perey

Suppléantes

Mmes Nathalie Gygax et Sylvie Nussbaum

Commissions permanentes

Commission des finances et de gestion
suppléants

M. Michel Guignard, Mme Béatrice Glinz, et
MM. Bernard Morand, Martin Gygax, Marc-André
Silva, Sergio Sirolli et Michel Perey

Commission de recours en matière d'impôt

MM. Bernard Morand, Jean-Jacques Blaser et
Mme Béatrice Glinz

Délégués des associations intercommunales

ASIME (Association Scolaire
Intercommunale Morges et Environs)

Mme Sylvie Grin van Hamel
Suppléante : Mme Jacqueline Thirion Zbinden

AVM (Alimentation en eau potable
du Vallon de la Morges)

MM. Jean-Jacques Blaser, André Bonnefoy,
Richard Charlet et Charles Maquelin

ERM (Epuración des eaux usées
de la Région Morgienne)

M. Edmond Piguet

Sur proposition du bureau, les membres du Conseil général ont accepté, avec amendement, le 31 octobre 2016, d'augmenter les indemnités des membres du bureau et des commissions du Conseil général pour la législature 2016-2021.

Municipalité

Composition de la Municipalité et répartition des dicastères jusqu'au 30 juin 2016

Mme Anne-Chr. Ganshof , Syndique Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz	Administration générale - Finances Assurances
M. Pierre-Alain Aigroz , Municipal Vice-Syndic Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey	Bâtiments et terrains communaux Cimetière Espaces publics
Mme Maria-Pia Dubey , Municipale Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof	Urbanisme - Police des constructions Ecoles
M. Philippe Henriod , Municipal Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Routes – BAM Réseau EC-EU – Eau potable (AVM) Gestion des déchets
M. Pierre Siegwart , Municipal Remplaçant : M. Philippe Henriod	Police – PCI – SIS Affaires sociales - Concept énergétique Services industriels (télé-réseau, gaz, électricité) Relations avec les églises

Suite aux élections générales communales du 28 février 2016, la composition de la Municipalité est restée la même, avec quelques petits changements dans la répartition des dicastères.

Composition de la Municipalité et répartition des dicastères dès le 1^{er} juillet 2016

Mme Anne-Chr. Ganshof , Syndique Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz	Administration générale - Finances Relations extérieures
M. Pierre-Alain Aigroz , Municipal Vice-Syndic Remplaçant : M. Philippe Henriod	Bâtiments et domaines communaux Réseau d'eau potable (AVM)
Mme Maria-Pia Dubey , Municipale Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Urbanisme - Police des constructions Ecoles – Parascolaire – Plan canicule - Aînés
M. Philippe Henriod , Municipal Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof	Voirie et déchets – Réseau d'épuration Espaces publics – Transports publics
M. Pierre Siegwart , Municipal Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey	Sécurité et police - Affaires sociales Services industriels – Concept énergétique Culture – Tourisme – Sport Communautés religieuses

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence de Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique.

Cela a représenté 42 séances ordinaires de Municipalité pour l'année 2016.

Les membres de la Municipalité participent également individuellement ou en groupe à un nombre important d'assemblées, séances de travail et représentations pour traiter des problèmes liés à leur dicastère ou pour représenter la Commune.

Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis 10 préavis au Conseil général en 2016 :

N°	Titre	Adopté le
01/06/16	Comptes de l'année 2015	13.06.2016
02/06/16	Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2015	13.06.2016
03/06/16	Demande d'un crédit de CHF 85'320.- pour la pose et la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle de gymnastique	13.06.2016
04/06/16	Intégration de la Commune de Vufflens-le-Château au groupement forestier de Ballens-Mollens - Statuts	13.06.2016
05/06/16	Demande de complément de crédit de CHF 39'292.- pour le remplacement du passage à niveau Oulevay par un passage sous voie dont les travaux sont terminés	13.06.2016
06/10/16	Demandes d'autorisations générales a) de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas b) de participations dans des sociétés commerciales et d'adhésion à de telles entités jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas c) de plaider	31.10.2016
07/10/16	Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire	31.10.2016
08/10/16	Fixation des indemnités aux membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021	31.10.2016

09/11/16	Budget 2017	28.11.2016
10/11/16	Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021	28.11.2016

11 Administration

Rôle électoral – Registre civique

Le 28 février 2016, lors des élections générales communales, on comptait 512 électeurs suisses (+ 11 par rapport au 1^{er} scrutin en 2015) et 50 électeurs étrangers (- 5) soit 291 femmes et 271 hommes.

Bourgeoisie – Naturalisations

En 2016, 9 personnes ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

Gestion des archives

Un suivi annuel du préarchivage et de l'archivage a été effectué par une archiviste professionnelle mandatée par la Municipalité.

Les documents en pré-archivage sont toujours stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

Manifestations organisées par la Commune

- 11 avril 2016 Réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois
- 26 mai 2016 Sortie annuelle des retraités en direction de Genève
- 11 septembre 2016 Journée de Commune
- 21 décembre 2016 Apéritif de Noël avec vente des sapins de Noël et petits comptes

13 Personnel

On ne relève aucun changement au niveau du personnel et ses 4 collaborateurs :

- Mme Marlyse Treyvaud Secrétaire municipale, depuis le 1^{er} juin 1988
- Mme Denise Piguët Boursière communale, depuis le 1^{er} décembre 2008
- M. David Christin Employé communal de la voirie, depuis le 1^{er} juin 2011
- M. Philippe Vuffray Employé communal des bâtiments, depuis le 1^{er} octobre 2013

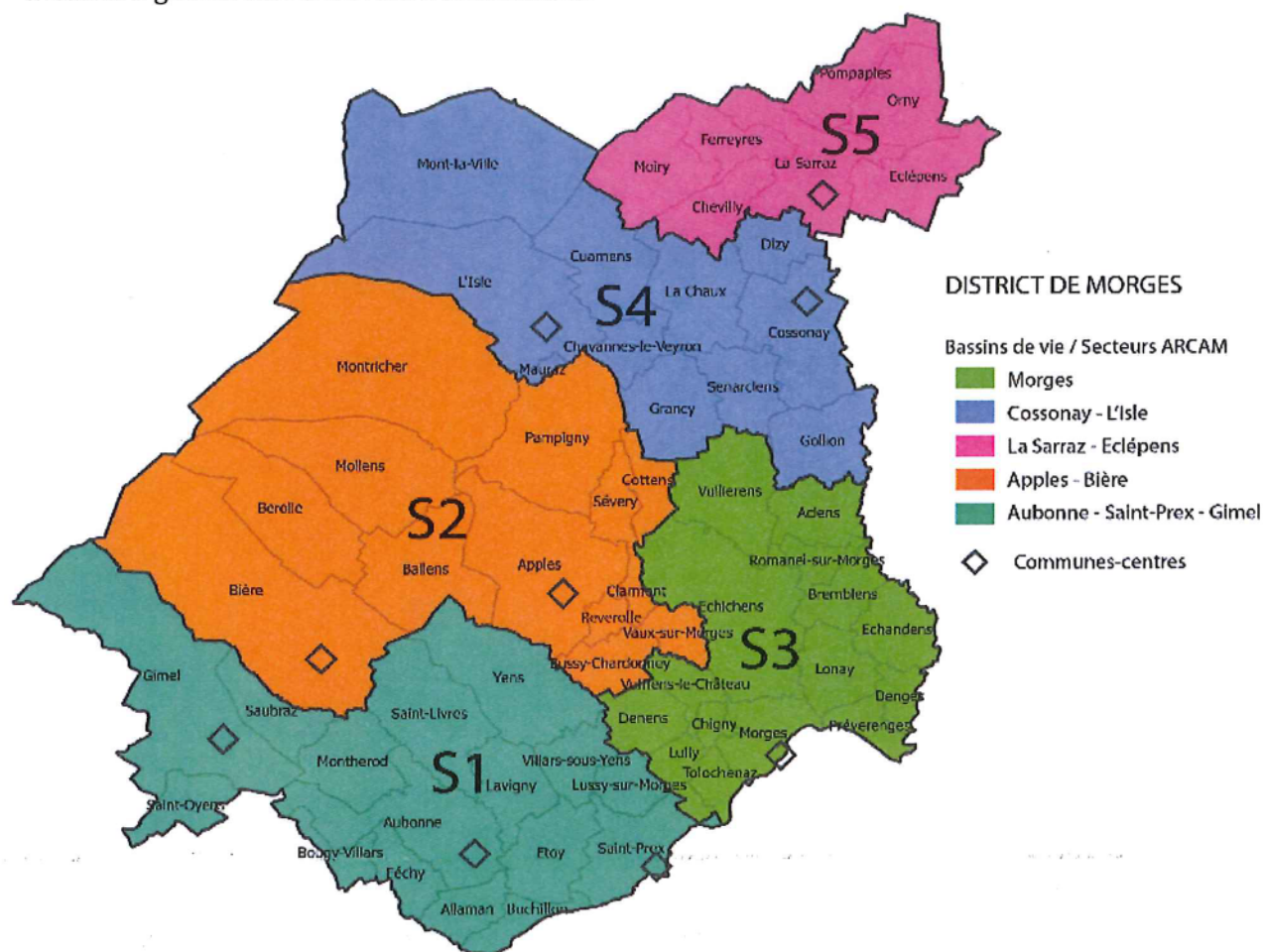
14 Service des intérêts généraux

Associations régionales

ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

Après près de 7 années d'activités, un premier bilan du fonctionnement de l'association a pu être tiré en 2016. Si les premières conclusions sont réjouissantes sur le plan de son intégration dans le territoire régional et de l'appréciation des prestations délivrées, des améliorations ont été proposées pour renforcer son rôle auprès des entreprises de la région et adapter les représentations territoriales aux réalités et projets mis en évidence dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional du district de Morges (PDRm).

Dès lors, de nouveaux statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale le 15 juin 2016. Ils recomposent les secteurs en les calquant sur la notion de bassins de vie et mettent en place une plateforme économique régionale animée par une commission économique. Ils assurent ainsi une meilleure gouvernance de notre association.



Comité :

- Secteur 1 : M. Luc-Etienne Rossier, Syndic, Aubonne
M. Daniel Mosini, Syndic, St-Prex
M. Philippe Reymond, Municipal, Gimel
- Secteur 2 : Mme Laurence Creteigny, Syndique, Bussy-Chardonney
Jacques-Henri Burnier, Syndic, Bière
- Secteur 3 : M. Vincent Jaques, Syndic, Morges
M. Bertrand Duperrex, Syndic, Vullierens
M. Guy Delacrétaz, Syndic, Préverenges
- Secteur 4 : M. Georges Rime, Syndic, Cossonay
Mme. Anne-Lise Rime, Syndique, L'Isle
- Secteur 5 : M. Gilles Bichsel, Municipal, Pommaples
- Préfecture : Mme Andréa Arn, Préfète

Depuis le changement des statuts en juin 2016, notre Commune fait partie du Secteur 3.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'ARCAM (4 séances) et aux rencontres du Secteur 3 (1 séance).

Mme Anne-Chr. Ganshof a également participé à deux séances sur le futur géoportail régional ainsi qu'une séance sur la communication institutionnelle.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 6'814.30.

UCV (Union des Communes Vaudoises)

L'UCV est une association faitière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. A fin 2016, 278 des 309 Communes vaudoises étaient membres de l'UCV.

Suite aux élections communales, le comité se compose de la manière suivante :

Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny-près-Lausanne	Présidente
M. Dominique Dafflon, Syndic, Saint-Barthélémy	Vice-président
M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne	Vice-présidente
M. Julien Cuérel, Syndic, Baulmes	
M. Vincent Jaques, Syndic, Morges	
Mme Christelle Luisier-Brodard, Syndique, Payerne	
M. Maurice Mischler, Epalinges	
M. Gustave Muheim, Syndic, Belmont-sur-Lausanne	
M. François Roch, Perroy	
M. Jean-Marc Udriot, Leysin	
M. Laurent Wehrli, Syndic, Montreux	

En plus du comité, les autres organes de l'UCV sont : un Conseil des 50, un groupe des villes et un groupe des Bourgs et villages. Voici les représentants de notre district :

Conseil des 50 :

Fabienne Coderey, Syndique, Berolle
Georges Rime, Syndic, Cossonay
José-Manuel Fernandez, Syndic, Etoy
Bernard Rochat, Syndic, Lavigny
Pierre Lanthemann, Syndic, Romanel-sur-Morges

Groupe des Bourgs et villages :

Laurence Cretegy, Syndique, Bussy-Chardonney

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'UCV (2 séances).

En 2016, Mme Anne-Chr. Ganshof a participé à une séance d'information sur la péréquation.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 1'746.25.

AdCV (Association de Communes Vaudoises)

Suite aux élections communales, le nouveau comité se compose de la manière suivante :

Mme Joséphine Byrne-Garelli, Rolle	Présidente
Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex	Vice-Présidente
M. Pierre Stampfli, Chavannes-de-Bogis	Vice-Président
M. Yves Raboud, Municipal, Corseaux	Trésorier
M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne	
M. Jean-Yves Thévoz, Syndic, Daillens	
M. Andreas Sutter, Municipal, Tolochenaz	
M. Michel Buttin, Mex	
M. Hans Rudolf Kappeler, Député, Prangins	

Nouveau secrétaire général dès le 1^{er} février 2016 en la personne de M. Siegfried Chemouny.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'AdCV (3 séances).

L'AdCV, qui compte fin 2016 71 Communes membres, est l'une des deux organisations faitières, avec l'UCV, qui défend les intérêts des Communes. Son objectif est de devenir le représentant des petites et moyennes Communes dans les négociations avec l'Etat et de développer des synergies avec l'UCV tout en maintenant son indépendance et ses atouts spécifiques.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'298.80.

Promotion de la Commune

Vufflinfos

Le Vufflinfos a paru comme prévu en janvier et en août. Son impression couleur sur papier glacé est confiée à une imprimerie de Morges.

Une édition spéciale « Elections communales du 28 février 2016 » a de plus été distribuée à tous les ménages début février.

Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est une source d'informations diverses pour ses visiteurs.

Son guichet en ligne offre la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives au niveau du contrôle des habitants, de passer commande de bois de feu ou de vin de Commune lors de la souscription ou de s'inscrire à la Journée de Commune qui a lieu chaque année le 2^{ème} dimanche du mois de septembre.

Page Facebook

La page Facebook « Vufflens-le-Château officiel » est régulièrement alimentée par les annonces de manifestations, les photos de ces dernières, des informations diverses ainsi que le jeu hebdomadaire de la photo de la semaine qui consiste à trouver où elle a été prise et ce qu'elle représente.

15 Affaires culturelles et loisirs

Sociétés locales

Notre Commune compte toujours 5 sociétés locales : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny, la Gym-dames, l'Association du Marché villageois et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE).

Comme chaque année, la Municipalité les a soutenues notamment par des subventions et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

Centre Aquatique Région Morges SA

Conseil d'administration

M. Vincent Jaques, Syndic, Morges, Président
M. Eric Züger, Municipal, Morges
M. Luc Maurer, Syndic, Clarmont
Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique, Vufflens
Mme Monica Favre, avocate, experte fiscale fédérale
M. Michel Bourquin, responsable PPP à l'EPFL
M. Ivo Wuthier, avocat

Le représentant de la Municipalité aux assemblées générales est M. Pierre Siegwart.

Le 3 juin 2016 a été lancée la procédure de recrutement du partenaire privé pour la réalisation du Centre Aquatique. Lors de cette première étape dite la pré-qualification, les candidats devaient démontrer leur aptitude à remplir les 4 rôles qui leur seront dévolus dans le cadre du partenariat public privé, soit la conception (architecture), la réalisation (construction), le co-financement et l'exploitation. A l'issue de cette pré-qualification, fin août, 4 candidats ont été admis à participer au concours qui sera lancé en 2017 une fois le PPA du Parc des Sports à Morges adopté.

Autres sociétés/associations

Bien qu'un règlement communal donne la possibilité d'obtenir des subventions pour les études musicales, aucune demande ne nous a été soumise en 2016.

La Municipalité soutient le Passeport-vacances en lui accordant CHF 75.- par enfant de Vufflens-le-Château ayant acheté un passeport, soit 14 pour 2016.

16 **Tourisme**

Association Morges Région Tourisme

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 54 Communes du district.

Comité

M. Yves-Etienne Kahn	Président
M. Stéphane Porzi	Vice-Président
M. Vincent Jaques	Syndic de Morges
M. Jean-Luc Bovey	Représentant produits du terroir
M. Félix Pernet	Président des Vins de Morges
M. Oscar Cherbuin	Directeur de l'ARCAM
M. François-Philippe Devenoge	Président animation de La Sarraz

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées générales.

L'association a élaboré une stratégie touristique régionale 2015-2020 et se consacre à la promotion de nombreuses manifestations organisées au sein du district de Morges, ainsi qu'aux réflexions liées aux projets de maisons du tourisme.

En 2016 a été nommée une nouvelle directrice en la personne de Mme Valérie Olivier.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'463.-.

Autres

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Comme chaque année, elle a parrainé la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 500 bulbes pour un montant de CHF 150.-.

Le Château de Vufflens est illuminé tous les soirs de l'année.

17 **Sports**

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région par un subventionnement de CHF 50.- par enfant du village membre.

18 **Transports publics**

Les transports régionaux sont financés par les Communes du bassin versant selon un système de coefficients tenant compte de l'offre de transports pour chacune des Communes. Notre participation s'est montée à CHF 72'507.20 pour l'exercice 2016.

MBC SA

Les Communes le long de la ligne ferroviaire du Bière, Apples, Morges ont droit à deux représentants au Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA. Il s'agit de M. Jacques-Henri Burnier, M. Christian Croisier et M. Georges Rime.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale des MBC.

Les MBC ont emménagé dans de nouveaux locaux à la Gottaz en mai 2016.

Concernant le passage sous voie au lieu-dit Oulevay, l'engazonnement des talus doit encore être effectué par les MBC.

19 **Service informatique**

2016 a été une année de consolidation et de digestion de la révolution informatique effectuée en 2015. De petites corrections et installations supplémentaires ont été nécessaires expliquant le dépassement budgétaire de CHF 5'487.-.

Le système mis en place fonctionne maintenant à l'entière satisfaction du personnel et de la Municipalité et facilite grandement leur travail au quotidien comme prévu.

2 FINANCES

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire : pas utilisées.

Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas : Grâce à cette autorisation, la Municipalité a pu donner suite rapidement à la proposition de Romande Energie de nous céder gratuitement la parcelle N° 79 de 59 m² où un transformateur électrique avait été implanté à l'époque, ceci moyennant la prise en charge des frais de notaire.

Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas : pas utilisée.

Autorisation de plaider : pas utilisée.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

La surface agricole de la Commune est de 14,93 hectares. Les terrains sont loués de manière équitable aux entreprises agricoles de notre village.

32 Forêts

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles nous permettent de mettre en vente du bois de feu. En 2016, 8 stères de bois non sciés et 19 stères sciés ont été vendus aux habitants.

Un regroupement entre les triages de Ballens et Mollens a été constitué pour mieux assurer les synergies et les ressources humaines. Ce regroupement a été accepté par toutes les Communes concernées.

La gestion et l'exploitation de nos forêts sont gérées par ce dernier qui prend en charge également les 15 autres Communes dont Morges.

Le budget est établi par notre garde-forestier lequel tient compte des travaux susceptibles de recevoir des subventions du Canton au mieux des intérêts du Cercle forestier.

33 Vignes

La vigne de Commune de 4'215 m², située en Jérusalem, est exploitée en location par la Maison Perey Vignerons encaveurs. Cette surface viticole est appelée également « vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin. En 2016, 63 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 56 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par la Maison Perey Vignerons-encaveurs ont été vendus aux habitants.

35 Bâtiments communaux

Utilisation des locaux communaux

La grande salle de la Maison villageoise peut être louée par les habitants à un tarif préférentiel et aux personnes de l'extérieur moyennant certaines conditions.

Le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peut être loué par les habitants de la Commune exclusivement et sous certaines conditions. Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, la Vufflantine occupe en effet ce local les 5 jours de la semaine pour un accueil « Petit déjeuner » pour les élèves du collège de Vufflens qui en font la demande.

Cette tâche est gérée par l'APEVE qui organise également les repas de midi dans la salle d'école au rez-de-chaussée qui a été transformée en salle d'accueil avec cuisine, tables chaises et équipement adéquat, ainsi que le goûter, du lundi au vendredi sauf le mercredi, qui se passe dans une salle de classe transformée au 1^{er} étage.

L'APEVE doit faire face à une augmentation régulière de la demande d'accueil pour toutes les plages organisées.

La grande salle, la salle du Blétru, ainsi que celles du Curbit (local des votations), du Conseil et l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise sont régulièrement mises gracieusement à disposition des sociétés locales, de la Paroisse, du SIS, du Vufflens Jazz Band, de l'Atelier de Théâtre Biloko, etc. ainsi que des associations intercommunales dont fait partie la Commune.

Le programme d'occupation de ces locaux a été comme d'habitude très chargé en 2016. En plus des réservations pour les sociétés locales, nous avons facturé 7 locations pour la grande salle et 4 pour le local du Blétru.

352 Maison villageoise

En 2016, nous avons procédé au changement de l'ensemble des fenêtres de la grande salle et de la salle du Conseil ainsi que de la porte fenêtre de la scène de la grande salle qui a été construite sur mesure.

353 Maison de Commune

Aucun travail particulier n'a été réalisé hormis un entretien normal du bâtiment.

La gestion de la location des 3 appartements reste confiée à une régie spécialisée.

354 Eglise

Afin d'être en règle avec les normes de sécurité, une barrière métallique fixée au sol et au mur d'enceinte de la terrasse de l'église a été mise en place pour rehausser celui-ci à 90 centimètres et ainsi éviter le risque de chute éventuelle.

Le changement des moteurs des cloches ne s'est pas avéré nécessaire.

355 Complexe scolaire

Comme chaque année, l'entretien des extérieurs du collège a été confié à un paysagiste de la place. Les stores n'ont posé aucun problème durant l'année 2016.

Sur la base du préavis 03/06/16 approuvé par le Conseil général le 13 juin 2016, le toit versant sud-est de la salle de gymnastique a été recouvert d'une installation de centrale solaire de cellules photovoltaïques pour contribuer de manière concrète au développement durable.

Cette exécution comprend la fourniture et la mise en place de 165 m² de capteurs photovoltaïques d'une puissance de 28.42 kWh, pour un total au 31 décembre 2016 de CHF 71'787.80. Une demande de subvention a été déposée pour cet ouvrage.

4 TRAVAUX

41 Service de l'urbanisme

La Loi cantonale oblige les Communes à réviser leur PGA (Plan général d'affectation) et le mettre en conformité. En 2016, la Municipalité a donc poursuivi sa réflexion en vue de la future révision de son Plan général d'affectation.

La Municipalité a mis à jour le bilan des réserves à bâtir (état des lieux).

42 Police des constructions

Police des constructions

La Municipalité mandate depuis plusieurs années des bureaux spécialisés pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante et toutes les mesures de prévention exigées par la législation ainsi que le contrôle final des constructions.

26 permis de construire/démolir dont 10 pour des projets avec mise à l'enquête publique ont pu être délivrés en 2016.

6 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés en 2016, dont 4 pour des dossiers ayant fait l'objet d'une mise à l'enquête publique.

Protection des arbres

9 autorisations ont été délivrées en 2016 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

43 Routes

Le nettoyage des routes au moyen d'une grosse balayeuse a été effectué 1 fois juste avant Pâques. Les trottoirs et les bords de routes ont été nettoyés 4 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par une entreprise spécialisée.

Le chemin communal d'accès aux nouvelles constructions du chemin des Vignes 7a et 7b a été réfectionné et goudronné.

Les vieilles ampoules à vapeur de sodium des chemins du Curbit, Balle et Château ont été remplacées par des LED. C'est la première des 3 étapes pour le renouvellement de tout l'éclairage public du village.

3 regards ont été changés dont 1 au chemin du Pré du Treuil, 1 au chemin de Brullion et 1 au chemin du Pont de Vaux.

2 bacs à fleurs de la route du Perreret détruits par des automobilistes ont été changés.

Un signal « sens unique » a été posé au chemin des Vignes et un signal « impasse » au chemin Sous l'Eglise.

Les 2 miroirs du chemin du Vieux Fournil ont été changés.

Un drainage a été changé au chemin du Pont de Vaux.

Des lignes blanches ont été peintes au bas de la route du Village pour marquer le rétrécissement de la chaussée.

44 Parcs, promenades, cimetière

Les travaux d'entretien de la végétation ont été assurés comme chaque année par un paysagiste de la place.

En 2016, nous avons procédé au remplacement de la végétation des massifs et arbustes sur la place du village.

Au cimetière, les dernières bordures entre les espaces verts et les chemins d'accès ont été terminées.

45 Ordures ménagères et décharge

Valorsa SA

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des Communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 Communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 Communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03% de l'usine Tridel SA.

M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens
M. Jean-Jacques Aubert, Municipal, Morges
Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney
M. Jérôme Azau, Municipal, Préverenges
M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochenaz

Président
Vice-Président

La Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par M. Philippe Henriod (3 séances).

Une entreprise spécialisée a procédé à l'entretien des canalisations des quartiers de Fontenailles, Jonquilles et Sorecort ainsi que des chemins du Pont de Vaux, du Soleil, du Marais, de la Louye et du Mont-Blanc.

PGEE

Une mise à jour du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) a été faite pour les quartiers du Vieux village.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

51 Enseignement primaire

Etablissement primaire de Morges-Ouest

Lors de la rentrée d'août 2016, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 859 élèves provenant des Communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 44 classes de 1P à 8P. L'enseignement est assuré par 90 maîtres.

La Direction, qui se trouve dans le collège de la Burtignière, est assumée par M. Pierre-Alain Corday.

Classes du collège de Vufflens

Lors de la rentrée d'août 2016, notre collège comptait 64 élèves et 9 enseignantes répartis dans 3 classes multi-âges.

Toutes les classes sont parties en course d'école.

La Commission « spectacles » a proposé à tous les élèves de l'Etablissement primaire de Morges-Ouest une variété de spectacles allant du cirque, de l'initiation à la musique classique, du théâtre de marionnettes en passant par la magie des contes. Cependant, le pôle d'attraction de 2016 fut l'organisation de la Fête des écoliers de Morges et environs, le 15 septembre au Parc de l'Indépendance. Les élèves de Vufflens-le-Château ont pu écouter un concert des « Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » et participer à un cortège costumé et coloré à travers les rues de Morges.

Tous les élèves des classes 3P à 6P suivent toute l'année un cours de natation de 45 minutes à quinzaine. L'année scolaire s'est terminée avec 4 matinées de joutes sportives.

Le 1er juillet ont eu lieu les promotions dans la salle villageoise. La Municipalité a offert des livres aux élèves.

Chaque année, la Municipalité offre la possibilité aux enseignantes de notre collège de partir en camps en alternance avec les camps organisés par l'ASIME. En 2016, une seule enseignante a utilisé cette option.

ASIME

L'Asime, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, est composée de 9 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz et Vufflens-le-Château. Les 9 Communes réunissaient 23'806 habitants au 31 décembre. Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves oscille entre 2'400 et 2'500. Au 31 décembre, 112 élèves de Vufflens-le-Château fréquentaient l'école publique.

Suite aux élections communales, le nouveau Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Isabelle Bonvin, Municipale, Romanel-sur-Morges	Présidente, Affaires générales
Mme Françoise Wüthrich, Syndique, Aclens	Vice-présidente, Camps et sports
Mme Maria-Pia Dubey, Municipale, Vufflens-le-Château	Transports
M. Giuseppe Biancaniello, Municipal, Echichens	Bâtiments scolaires couronne morgienne
M. Philippe Deriaz, Municipal, Morges	Bâtiments scolaires Morges
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges	Santé
M. Andreas Sutter, Municipal Tolochenaz	Finances

Le Comité de direction s'est réuni à 15 reprises durant l'année. Les directions scolaires participent à la première partie de la séance du Comité de direction. Le Comité de direction a chargé 2 groupes de travail d'étudier les dossiers sur les locaux scolaires et l'horaire continu.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises durant l'année et a traité entre autres la modification du règlement du Conseil d'établissement, la modification des statuts de l'ASIME et l'acquisition du Centre Marcel Barbey.

M. Pierre Siegwart représente notre commune depuis le 1^{er} juillet 2016.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de représentants des autorités, des parents, de membres de la société civile et des professionnels de l'école. C'est cet organe qui décide notamment des deux ½ journées de congé. Mmes Maria-Pia Dubey, Vice-Présidente et Sylvie Grin van Hamel, membre déléguée du Conseil intercommunal de l'ASIME représentent Vufflens-le-Château depuis le 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à 2 reprises en 2016.

52 Enseignement secondaire

Au 1^{er} décembre 2016, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 658 élèves répartis dans 34 classes, dont 62 élèves de Vufflens-le-Château.

L'enseignement est assuré par 82 maîtres. M. Luc Schlaeppli en assume la direction.

58 Temples et cultes

La Municipalité a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante et catholique. De même, elle organise la traditionnelle collation de vin chaud et thé au sortir du culte de Noël des enfants à Vufflens-le-Château.

6 SECURITE PUBLIQUE

60 Police

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale. Durant cette année a été constatée à nouveau une très grande baisse des infractions au patrimoine (moins 50% par rapport à l'année 2015).

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 138'674.- (acomptes 2016 moins décompte final 2015).

61 Police communale

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit. Pour la prévention routière, elle installe également régulièrement un radar devant notamment l'école et le long de la route villageoise.

L'entreprise de sécurité coûte CHF 3'321.-.

62 Office de la population

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 821 habitants dont 667 suisses et 154 étrangers au 31 décembre 2015.

Ces chiffres nous sont communiqués par le Canton en fonction du RCPers (Registre Cantonal des Personnes) à qui nous transmettons toutes les mutations et d'Infostar (Registre de l'Etat civil) qui nous transmet les mutations d'état civil.

Les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement de même que celles au bénéfice d'un permis L ne sont pas prises en compte dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2016 :

- 78 arrivées
- 75 départs
- 10 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 5 mariages, 6 séparations, 5 divorces et 0 décès
- 7 naissances

A la suite de ces mutations, le nombre d'habitants au 31 décembre 2016 s'élevait à 841 dont 693 suisses et 148 étrangers.

Cartes d'identité et passeports

32 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2016.

Les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées directement par le Centre de biométrie à Lausanne.

65 Service Incendie et secours

SIS Morget y compris DAP Vufflens-Chigny

Suite aux élections communales, le nouveau comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Roger Burri, Municipal, St-Prex	Président
M. Jean-Marc Landolt, Municipal, Echandens	Bâtiments, mobilier
Mme Anne-Catherine Aubert-Despland, Municipale, Morges	Personnel, finances
M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny	Règlements, assurances, procédures
M. Peter Lüthi, Municipal, Villars-s/Yens	Formation, relations internes
M. Yves Schopfer Municipal, Vaux-s/Morges	Matériel, véhicules
M. Dani D'Ascoli, Municipal, Aclens	Organisation territoriale
Major Eric Henry, Commandant du SIS	Membre consultatif

En 2016, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

L'organe d'intervention Vufflens-Chigny est composé de 23 sapeurs hommes et femmes et est organisé comme suit :

2 officiers	Chef OI	Plt Nicolas Desarzens Lt Frédéric de Luze
4 sous-officiers		Sgt Olivier Vuffray Cpl Stéphane Bauchièr Cpl Jean-Charles Bensadoun Cpl Cédric Blaser

17 sapeurs, dont 3 femmes.

Ce détachement d'appui a effectué 4 exercices et 4 cours de cadre et il est intervenu directement sur Vufflens-Chigny dans 2 inondations. Il travaille également au bon déroulement du marché artisanal.

Il fait partie du SIS Morget, composé de 29 Communes de la région morgienne et 340 sapeurs-pompier volontaires sous le commandement du Major Eric Henry.

En 2016, le SIS Morget est intervenu à 285 reprises (328 en 2015). Les alarmes sont réparties de la façon suivante : 22% feux, 19% inondations, 19% sauvetages, 2% secours routiers, 28% alarmes automatiques, 2% pollutions et 8% divers.

La participation financière de notre Commune à cette association s'est montée à un coût moyen de CHF 30.86 par habitant (soit une réduction de CHF 0.94 par habitant par rapport à l'année 2015).

Le SIS Morget nous verse un loyer de CHF 8'800.- pour le local pompier situé vers l'abri de la protection civile.

66 Protection civile

Protection civile District Morges

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de presque 80'000 habitants au 1er janvier 2016.

Suite aux élections communales, le nouveau comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Philippe Guillemin, Syndic, Lonay	Président
Mme Marylin Sieber, Municipale, Orny	
M. Marc Morandi, Municipal, Féchy	
M. Roger Burri, Municipal, Saint-Prex	
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens-le-Château	
M. Jean-Louis Bapst, Municipal, L'Isle	
M. Frédéric Ambresin, Municipal, Bussy-Chardonney	

En 2016, La Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

Le commandement de cette grande organisation est assuré depuis mars 2016 par le Lt col Marc Dumartheray.

Le bataillon est composé de 687 incorporés, comprenant des porteurs de pager avec un délai d'intervention d'une heure et des astreints avec un délai d'intervention de six heures.

Notre participation financière s'est montée à CHF 15'763.20 (acomptes 2016 moins décompte final 2015) ou CHF 19.20/habitant.

Il n'y a pas d'événement particulier à signaler lié à des activités de la protection civile et concernant notre Commune en 2016.

67 Police du Commerce

Manifestations - Permis temporaires

Des autorisations de manifestations et des permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques ont été délivrés pour :

- L'after work, le match aux cartes et la soirée dansante à thème organisés par la Jeunesse Vufflens-Chigny les 28, 29 et 30 janvier 2016
- Le repas de soutien organisé par le chœur d'hommes « La Concorde » le 6 février 2016
- La course aux œufs et le repas sur réservation organisés par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 27 mars 2016
- Les soirées annuelles du chœur d'hommes « La Concorde » les 20, 22, 23 et 24 avril 2016
- Le spectacle « Candide » de Voltaire donné par l'atelier de théâtre Biloko les 29 avril, 30 avril et 1er mai 2016

- La 9^{ème} édition de « Morges bouge » qui a transité par Vufflens-le-Château le 2 mai 2016
- Le marché artisanal le 18 juin 2016
- La randonnée cycliste de la Côte organisée par le Cyclophile Morgien le 28 août 2016
- Vuff'Star, le concours de talents organisé dans le cadre d'un travail de gymnase le 24 septembre 2016
- Le Caveau des vendanges organisé par des anciens de la société de Jeunesse les 19, 20, 21 et 22 octobre 2016
- La soirée à thème organisée par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 26 novembre 2016.

7 AFFAIRES SOCIALES

71 Service social

ARASMAC (y compris AJEMA)

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 62 Communes du District de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.

Suite aux élections communales, le nouveau Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Sylvie Podio, Municipale Morges	Présidente
Mme Ruth Muller, Municipale, Pampigny	Vice-Présidente
Mme Nicole Baudet, Municipale, Cossonay	
M. Pascal Lincio, Municipal, Aubonne	
Mme Tania Séverin, Municipale, Etoy	
Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex	
Mme Thi Ngoc Tu Wüst, Municipale, Préverenges	

Le Directeur de cette grande association régionale est M. Daniel Vouillamoz.

En 2016, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (3 séances).

Nos participations financières en 2016 se sont élevées à CHF 20'034.- pour l'ARASMAC et CHF 105'957.- pour l'AJEMA (acomptes 2016 + décomptes finaux 2015).

Les décomptes finaux 2016 nous parviendront dans le courant de l'année 2017.

Vufflantine

Les élèves de Vufflens ont consommé 1'596 repas. Suite à une demande croissante des parents pour un accueil parascolaire le matin avant le début de l'école et le soir après l'école, la Municipalité a mis sur pied, dès la rentrée scolaire 2016, en collaboration avec la Municipalité de Chigny et l'APEV, un accueil matin et soir. 479 « petit déjeuner » sur 5 jours et 482 « goûter » sur 4 jours ont été servis.

FONDATION DE LA CÔTE

En tant que fondation de droit privé d'utilité publique, la Fondation de la Côte est chargée de mettre en œuvre, sur le district de Nyon et une partie du district de Morges, la politique d'aide et de soins à domicile et de déployer des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention découlant de la Loi sur l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (LAVASAD).

Suite aux élections communales, les instances sont les suivantes :

Comité de direction

Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland	Présidente
M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne	Vice-Président
M. Pierre-Alain Chollet, Président de l'Entraide familiale de Rolle & environs	
M. Denys Jaquet, Syndic, Rolle	
M. René Perruchoud, Président de l'Entraide familiale de Gimel-Aubonne & environs	
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges	
Mme Evelyne Pfister-Jakob, Municipale, Founex	
Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon	

Représentants des Communes du district au Conseil de Fondation

M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne	Vice-Président
Mme Irène Caron, Syndique, Echandens	
M. Patrick Guex, Syndic, Allaman	
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges	
M. Philippe Rezzonico, Municipal, Gimel	
Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex	

La Fondation de La Côte gère 9 centres médico-sociaux (CMS), un centre de moyens auxiliaires avec un service Sécutel, un bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite et l'Espace Prévention sur la région de La Côte.

Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

Aide et soins à domicile

La mission générale est d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie. Pour ce faire, elle assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage.

Parmi les prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, aide au ménage, repas à domicile, transports pour personnes à mobilité réduite.

Pour notre Commune, le montant s'est élevé en 2016 à CHF 74'250.-.

Espace Prévention Morges-Aubonne

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors. Des équipes de professionnels proposent des informations et des activités sur :

- L'amélioration de l'alimentation
- La promotion de l'activité physique
- La gestion du stress
- La santé des femmes
- La prévention dans la petite enfance
- La prévention des dépendances chez les jeunes

Lors des manifestations organisées par la société de Jeunesse Vufflens-Chigny en 2016, un travailleur social de proximité était présent pour dispenser des conseils.

Le montant pour notre Commune en 2016 s'est élevé à CHF 2'052.50 soit CHF 2.50/habitant.

COUVALOUP 12

Couvaloup 12 est un Centre d'accueil, d'animation et de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans à Morges.

Cette association est soutenue financièrement par la Commune de Morges et 30 Communes environnantes.

M. Pierre Siegwart œuvre comme vérificateur des comptes et fait partie du groupe de subventionnement intercommunal.

Notre participation financière s'est montée à CHF 3'201.90 en 2016.

72 Prévoyance sociale

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale pour l'année 2016 représente un montant de CHF 1'033'826.- qui couvre les subventions assurance maladie, le RI et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.

Le décompte final 2016 nous parviendra dans le courant de l'année 2017. Le décompte final 2015 a représenté un coût supplémentaire de CHF 153'233.-.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

AVM

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Bussy-Chardonney, Chigny, Echichens (partie village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

Suite aux élections communales, le nouveau comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Vincent Denis, Syndic, Vaux-sur-Morges	Président
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens	Vice-président
M. Jean-Michel Duruz, Municipal, Monnaz-Echichens	Responsable du réseau
M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny	Responsable juridique
Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney	Membre

En 2016, la Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre Siegwart (2 séances).

M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, est délégué au Conseil d'administration de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Penezy) dont l'AVM est actionnaire (8 séances). Cette société est maintenant opérationnelle et fournit 46'402 m3 d'eau soit 34% sur les 135'092 m3 vendus en 2016.

Toute l'eau fournie à notre population est exclusivement de l'eau de source avec cinq provenances de pompage dans notre région proche.

Le prix de l'eau est stable, la dernière adaptation du prix de l'eau date du 1er janvier 2005.

Le réseau est surveillé phoniquement par une entreprise spécialisée ainsi les fuites cachées sont repérées et réparées pour réduire au mieux les pertes sur le réseau. Les compteurs vétustes sont remplacés par étapes pour facturer la quantité effective de l'eau utilisée par les particuliers.

Le système de détection des fuites mis en place a permis de détecter plusieurs fuites sur le réseau de l'AVM privé et réseau principal.

Deux ruptures de conduites sont à signaler sur le territoire de notre Commune : une en février au chemin des Jonquilles et une en juin au chemin de la Rochette.

La perte sur réseau pour 2016 s'élève à 18% soit 3% de moins qu'en 2015. Cette perte est largement admissible pour notre réseau étendu et en regard avec les pertes constatées sur les autres réseaux d'alimentation en eau potable.

Une déviation de la conduite d'eau potable a été nécessaire suite à la construction de nouvelles maisons. Les travaux entre l'AVM et l'ERM ont été coordonnés de manière à réduire les coûts.

86 Energies renouvelables

En 2016, 12 demandes de subventionnement pour un total de CHF 11'760.- ont été acceptées par la Municipalité dans le cadre du règlement communal sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subsidie intervient quant à lui seulement une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures. Cela représente un montant de CHF 17'977.95 pour 2016.

Une demande de subventionnement a été refusée car hors délai.

CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 02/06/17 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2016

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 mai 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

A.-Chr. Ganshof

La Secrétaire :

M. Treyvaud

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 26 juin 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray